

1. De la Férie. Tout comme au Psautier durant l'année. Oraison du Dimanche de la Septuagésime. – Messe de Requiem pour les défunts. – I^{ères} Vêpres de la PRÉSENTATION (Antiennes du 1^{er} Janvier).

2. **PRÉSENTATION DU SEIGNEUR (PURIFICATION DE LA Bienheureuse Vierge**

MARIE). Fête de 2^{ème} Ordre. (*Premier Vendredi du mois.*) Tous les textes sont propres (sauf répons, hymnes et versets, du Commun des Fêtes de la Sainte Vierge). À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes des Fêtes de la Sainte Vierge (*Psaumes 109, 112, 121, 126*). – Avant la Messe, on procède à la bénédiction solennelle des cierges.



* *À la fin des Complies, Antienne à la Sainte Vierge Ave Regina cælorum, que l'on dit ainsi tous les jours jusqu'au Mercredi-Saint inclus. **

3. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. (*Premier Samedi du mois.*) Office de la Ste Vierge aux Samedis durant l'Année. – Vêpres du Samedi ; au Magnificat, Antienne *Dixit Dominus* ; Oraison de la Sexagésime.

4. **Dimanche de la Sexagésime.** À Laudes et aux Petites Heures, antiennes et capitules propres.

5. **Sainte Agathe, Vierge et Martyre.** Mémoire majeure. Toutes les antiennes sont propres. Le reste du Commun d'une Vierge Martyre. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun des Vierges (*Ps.109, 112, 121, 126*).

6. De la Férie. À Laudes, commémoraison de **Saint Paul Miki et ses Compagnons, Martyrs** : Antienne de plusieurs Martyrs. – Messe *Sapientiam* des saints Martyrs.

7. De la Férie.

8. De la Férie. À Laudes, commémoraison de **Saint Étienne de Thiers, Confesseur** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe *Justus* d'un Confesseur non Pontife.

9. De la Férie.

10. **Sainte SCHOLASTIQUE, Vierge, sœur de notre Bienheureux Père Saint Benoît.** (*Indulgence plénière.*) Fête de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes du Commun des Vierges (*Ps.109, 112, 121, 126*) ; commémoraison du dimanche avec l'Antienne *Pater* et l'Oraison de la Quinquagésime.

11. **Dimanche de la Quinquagésime.** À Laudes et aux Petites Heures, antiennes et capitules propres. – Après la Messe, ouverture de l'adoration eucharistique des Quarante Heures.

12. **Saint Benoît d'Aniane, Abbé de notre Ordre.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
13. De la Férie. – Après la Messe, clôture de l'adoration eucharistique des Quarante Heures.
 * **Temps du Carême :** À partir du Mercredi des Cendres, on prend l'Ordinaire du Temps du Carême, comme indiqué au Psautier ; chaque jour de férie, il y a une Antienne propre pour le Benedictus et le Magnificat, ainsi que deux Oraisons propres : l'une pour les Laudes et les Petites Heures, l'autre pour les Vêpres. Lorsqu'il y a une fête, on fait toujours commémoration de la férie par ces antiennes et ces oraisons. Chaque jour également, il y a une Messe propre. *
14. **Mercredi des Cendres (Jeûne et abstinence).**
15. De la Férie.
16. De la Férie.
17. De la Férie. À Laudes (et à la Messe), commémoration des **Sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites de la Bienheureuse Vierge Marie** (voir au 12 de ce mois) : Antienne propre *Ecce quam bonum*. – Vêpres du Samedi.
18. **I^{er} Dimanche de Carême.** À Laudes et aux Petites Heures, antiennes et capitules propres.
19. De la Férie.
20. De la Férie.
21. **Mercredi des IV-Temps.** À Laudes (et à la Messe), commémoration de **Saint Pierre Damien, Évêque et Docteur de l'Église** (voir au 23 de ce mois) : Antienne d'un Confesseur Pontife.
22. **Chaire de Saint Pierre, Apôtre.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun d'un Confesseur Pontife, sauf ce qui suit. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; Hymne et Antienne de Benedictus propres ; commémoration de Saint Paul et de la Férie (de même à la Messe). Aux Petites Heures, tout du même Commun. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Confesseur Pontife (*Psaumes 109, 111, 112, 131*) ; Hymne et Antienne de Magnificat propres ; commémoration de Saint Paul et de la Férie.
23. **Vendredi des IV-Temps.** À Laudes (et à la Messe), commémoration de **Saint Polycarpe, Évêque et Martyr** (voir au 26 Janvier) : Antienne d'un Martyr.
24. **Samedi des IV-Temps.** – Vêpres du Samedi.
25. **II^{ème} Dimanche de Carême.** À Laudes et aux Petites Heures, antiennes et capitules propres.
26. De la Férie.
27. De la Férie.
28. De la Férie.
29. De la Férie.

